

Initiative actualité de protection



**OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation
à l'école maternelle
et à l'école primaire**



**Les enfants ont des
envies ludiques, pas
des envies lubriques!**

Quand le Conseil fédéral stoppera-t-il le programme pédophile axé sur le plaisir sexuel pour les enfants?

Dans une interview radiophonique de début février sur les ondes de RTS, une représentante de l'organisation «Santé Sexuelle Suisse» s'est dit favorable à ce que l'éducation sexuelle actuellement enseignée aux enfants s'élargisse au concept du «plaisir sexuel», et cela dès l'âge de quatre ans. Le Conseil fédéral accorde chaque année un soutien financier à cette organisation. En 2019, sa subvention s'élevait à CHF 780'800.-. Participer au financement, c'est être coresponsable.

Caroline Jacot-Descombes, cheffe du projet pour l'éducation sexuelle et directrice adjointe de SSCH, s'exprime beaucoup sur la santé actuellement, mais avec l'idée que même les petits enfants doivent connaître le plaisir sexuel et l'expérimenter. C'est en tout cas ce qui ressort de son interview radiophonique du 7 février 2022 sur les ondes de RTS La Première. Elle soulignait la nécessité de parler du «plaisir» et des prétendus «droits sexuels» des enfants. Puis elle a plaidé pour l'introduction d'une éducation sexuelle

«dès le début de l'école enfantine, à partir de 4/5 ans», dont l'une des matières devrait être le «plaisir».

Avec les notions de «droits sexuels», de «santé sexuelle» et d'«éducation sexuelle globale ou holistique», on ouvre la porte des crèches, des garderies et de l'école primaire à toute une horde d'enseignants non titularisés, à de prétendus «experts externes», et à des thèses pédophiles. À ce propos, le professeur français Maurice Berger, pédopsychiatre et directeur de formation à l'École Nationale de la Magistrature de Bordeaux, a fait part de ses préoccupations au conseiller fédéral Alain Berset dans un courrier détaillé¹. Dans cette lettre, et dans un livre² où il décrit cette problématique de manière encore plus approfondie, le prof. Berger expose les fondements néfastes de l'éducation sexuelle promue par «Santé Sexuelle Suisse», qui rend les enfants «plus susceptibles d'être victimes d'abus sexuels» et qui est en lien avec la pédophilie.

Suite à la page 6

L'Exécutif de Bâle-Ville alloue des fonds

L'organisation Santé Sexuelle Suisse (SSCH) va à nouveau faire parler d'elle en mai – grâce à une bande dessinée pour enfants consacrée au plaisir sexuel! Et cela après qu'un groupe de jeunes de SSCH a lancé, en 2021, une «campagne sur la masturbation» où l'on assimilait la portée de cette pratique au brossage des dents. Même le Conseil fédéral, après avoir été montré du doigt pour cette campagne en raison des subventions fédérales en faveur de SSCH, avait admis à demi-mot qu'il n'était pas à l'aise avec cette opération menée par SSCH.

SSCH prend désormais un nouveau cap: il s'agit de publier une bande dessinée consacrée au «plaisir sexuel» et promouvant la prétendue «éducation sexuelle holistique». Les intentions sont claires: SSCH soutient l'application des standards OMS en Suisse. Ces normes, qui visent à promouvoir la sexualisation des enfants entre 0 et 4 ans, parlent de «plaisir» et de «satisfaction liés au toucher de son propre corps» et de «masturbation infantine précoce». Le support attrayant pour les enfants qu'est la bande dessinée servira donc à faire connaître ce plan d'action pour le «plaisir». Ce n'est rien d'autre que de la propagande

pour la sexualisation précoce, qui rend les enfants plus vulnérables aux abus sexuels!

Le fait que ce point de vue n'est pas dénué de fondement, est souligné par une interview de Caroline Jacot-Descombes, directrice adjointe et cheffe du projet pour l'éducation sexuelle chez SSCH, à la radio RTS La Première. Dans cet entretien, Mme Jacot se prononce pour une approche thématique du «plaisir» chez les enfants à partir de quatre ans, ni plus ni moins! Selon elle, les jeunes enfants doivent, en fonction de leurs émotions, s'intéresser à leur corps et à leurs parties génitales. On n'ose même pas imaginer à quoi ressemblerait une heure de classe en école infantine ou en primaire si les projets de Mme Jacot-Descombes devaient se réaliser.

Toute cette problématique, d'ordinaire suffisamment dérangeante, prend un tour carrément hallucinant si l'on considère les récents événements dans le canton de Bâle-Ville. Ce canton octroie normalement des fonds financés par les gains de la loterie Swisslos. Ces ressources ne peuvent servir qu'à des buts d'utilité publique ou de bienfaisance dans les domaines social, culturel ou sportif. En outre, elles doivent être utilisées dans le canton même ou pour un but en lien étroit avec le canton.

Qu'à cela ne tienne: le 18 janvier 2022, des finances à hauteur de CHF 7000, prélevées dans ce fonds Swisslos, ont été



pour la sexualisation des jeunes enfants!

allouées pour ladite «bande dessinée pour une éducation sexuelle holistique sur le thème du «plaisir», à paraître en mai 2022». La propagande pour la sexualisation précoce de «Santé Sexuelle Suisse» n'a cependant rien à voir avec de l'utilité publique ou de la bienfaisance, et encore moins avec du sport. De plus, le lien avec le canton de Bâle-Ville n'est pas évident, puisque les bureaux de SSCH sont à Berne, à Lausanne et à Locarno. Malgré ces failles sur le plan juridique, l'Exécutif de Bâle-Ville a décidé de ponctionner les fonds Swisslos pour promouvoir le programme politique de SSCH.

En conséquence, David Trachsel, membre du Grand Conseil bâlois, a lancé une intervention pour confronter l'Exécutif bâlois à son action illicite (voir encadré).

L'Exécutif de Bâle-Ville ayant déjà subi le feu de la critique en matière de soutien à des organisations et des projets de son cru, une deuxième intervention a été déposée dans les délais. Cette dernière réclame la possibilité d'un recours en matière d'allocation de finances Swisslos ainsi que la mise en place d'un organisme indépendant d'examen.

Même s'il ne s'agit que de CHF 7000, l'Association Initiative de protection soutient les deux interventions déposées au Grand Conseil du canton de Bâle-Ville. L'élément décisif n'est pas le montant en soi, mais l'orientation choisie. Il n'est en

aucun cas admissible que le financement par des fonds Swisslos de la propagande de sexualisation précoce menée par SSCH au moyen d'une bande dessinée pour enfants sur le plaisir sexuel crée un précédent. Dès lors, les activités de David Trachsel au Grand Conseil représentent la meilleure prévention possible contre cette évolution. ■



Intervention
David Trachsel au
Grand Conseil bâlois

- 1 En allouant des finances Swisslos à Santé Sexuelle Suisse, l'Exécutif promeut-il délibérément la sexualisation précoce selon les standards OMS?
- 2 Pourquoi le Grand Conseil ne s'en tient-il pas à ses propres règles, en vertu desquelles des finances Swisslos peuvent être «allouées exclusivement pour des buts d'utilité publique ou de bienfaisance dans les domaines social, culturel ou sportif»?
- 3 A-t-il échappé à l'Exécutif que, d'après ses propres règles, les moyens financiers provenant du fonds Swisslos «sont réservés à une utilisation dans le canton lui-même ou pour un but en lien étroit avec le canton»?
- 4 Au cas où l'Exécutif entendrait affirmer qu'il s'agit d'un projet «d'importance régionale ou nationale», a-t-il vérifié que l'exigence d'une «participation nominative du canton de domicile concerné» est respectée? Si oui, quel a été le résultat de cette vérification?
- 5 L'Exécutif est-il prêt, dans ces conditions, à retirer son allocation de fonds à Santé Sexuelle Suisse ou, si ce n'était pas possible, à allouer, à partir du compte sous sa compétence (un subsidie supplémentaire illicite à partir du fonds Swisslos n'étant pas défendable), une somme équivalente à une organisation dont la vocation politique est contraire à celle de Santé Sexuelle Suisse?



SWISSLOS - Fonds
Basel - Stadt

Critiquer ZARA en vaut la peine!

Zara, la maison de vente d'habits par correspondance bien connue, a déclenché un scandale il y a quelques semaines en mettant en scène des enfants d'une manière sexualisante. Plusieurs images montraient des jeunes filles d'à peu près 10 ans vêtues d'un collant, ventre découvert, les jambes écartées. C'est inadmissible, s'exprimait une mère choquée, protestant vivement dans les médias sociaux contre ces images. Les nombreux commentaires reçus lui ont donné raison et ZARA a supprimé ces images.

Cette «focalisation sur l'écartement des jambes, les maillots collants et l'attitude corporelle sont déjà difficiles à supporter s'agissant de modèles adultes, mais pour des enfants, c'est stop», affirme Verena Arps-Roelle, montée au créneau sur le réseau professionnel LinkedIn. Elle se dit indignée par ces images et voit là un grand risque d'abus au moyen de deepfakes¹, qui consistent à manipuler des images grâce à un logiciel spécial. Elle explore également l'omniprésence de situations d'abus des jeunes filles dans la mode, les médias sociaux et, plus généralement, dans les médias.

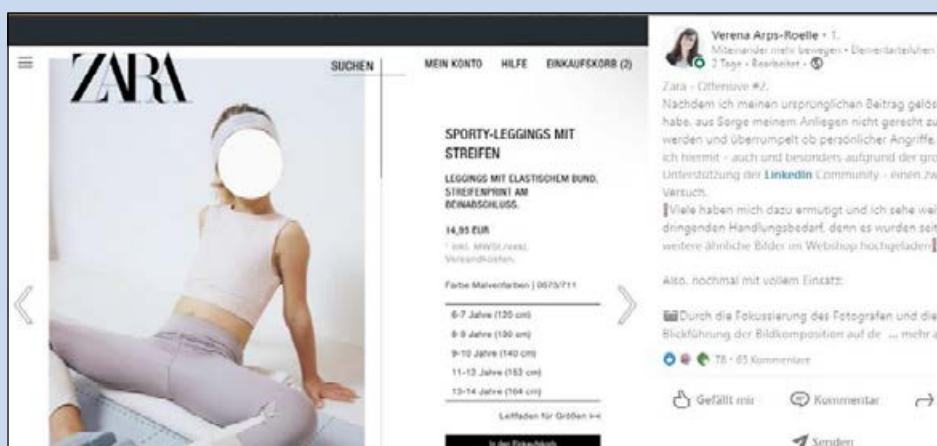
La Fondation Protection de l'enfance Suisse qualifie ouvertement les images de Zara de «violence sexuelle». Bien entendu, le son de cloche est très différent chez les publicitaires, par exemple le Suisse Frank Bodin, qui ne voit rien de grave dans ces images et qui plaide pour «un peu plus de décontraction». Une enseignante en marketing de la Haute école spécialisée bernoise, elle, ne trouve même pas que ces images sont sexistes. Un sondage auprès de lecteurs concernant les images de ZARA a révélé que 71% d'entre eux ont pensé: «Détestable... pourquoi on fait ce genre de choses, chez Zara?» ou encore «Ces images sont limites.»². Mais 29% ont estimé: «Pas grave du tout.»

Mme Arps-Roelle a raconté à une agence de presse allemande³ comment, en faisant une recherche de vêtements pour enfants, elle est tombée sur ces images. Selon elle, des barrières éthiques et morales ont été franchies, et ces images sont une incitation aux abus. Les jeunes filles qui ont posé pour ces illustrations ne sont pas non plus en sécurité.

Ce n'est qu'après les interrogations de diverses agences de presse que ZARA, par sa maison mère Inditex (chiffre d'affaires 2020: 20 milliards d'euros) a finalement réagi et a confirmé avoir supprimé ces photos du site web.

Commentaires vus sur 20min.ch on-line:

- **Malwieder:** «Obscène! De telles images vont clairement trop loin. Mais qu'est-ce que ces gens vendent, des fringues?!»
- **Honeydoodle:** «Pour moi, Zara, c'est basta! Ça ne passe absolument pas!»
- **Bürgermeister:** «La protection de l'enfance passe avant tout.»
- **Shanla20:** «Désolé, je trouve ces images douteuses. Pour moi, les enfants n'ont pas à poser sur Internet. Quand je vois sur FB des tas d'images d'enfants dans les médias, j'en ai l'estomac tout retourné.»



Dans les médias, les seules images encore disponibles montrent l'enfant avec le visage couvert.

Les vives protestations de la part de mères courageuses ont valeur d'exemple, et l'intervention de ces femmes a payé. Les responsables de cette entreprise ont reçu le message cinq sur cinq! Les vêtements collants peuvent inciter aux abus et il est judicieux d'éviter de porter ce type d'habits. ■

¹ Deepfakes: images ou fichiers sonores créés ou manipulés à l'aide de techniques d'intelligence artificielle

² 20min.ch

³ rtl.de

Rapport de Berne



Dr. Sebastian Frehner,
ancien conseiller
national, Riehen (BS)

L'OMS prend son pied avec le «plaisir»

C'est bien connu: l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'engage en faveur d'une prétendue «éducation sexuelle holistique». L'OMS entend par là que les enfants et les adolescents doivent être familiarisés avec l'éveil sexuel aussitôt que possible et recevoir de l'État une éducation qui les rend aussi

sexuellement accomplis que possible. Selon l'Association Initiative de protection, cette visée, au contraire, fait que les enfants souffriront d'un enseignement dommageable et inadapté à leur degré de maturité, car ils seront déstabilisés par une telle éducation.

Les parents, eux aussi, verront une restriction de leurs droits à éduquer leurs enfants lorsque l'État s'arrogera le droit de s'ingérer dans l'éducation sexuelle en la rendant obligatoire. C'est pourquoi nous luttons, depuis un certain temps déjà, contre l'application de ces standards OMS en Suisse.

L'OMS a découvert, depuis peu, une nouvelle approche pour promouvoir ses objectifs: elle critique le fait que l'éducation sexuelle est souvent «trop sèche», à savoir qu'elle se réduit essentiellement à transmettre des informations tout en évoquant la crainte et le risque d'attraper des maladies. L'aspect du plaisir, lui, serait prétendument négligé.

À cet égard, elle se réfère notamment à une méta-étude qu'elle a elle-même mandatée.¹ Une remarque s'impose ici, pour deux raisons: lors-qu'on a, comme moi, un peu d'expérience avec de telles études, on sait que de tels mandats débouchent souvent sur les résultats initialement attendus. Et le terme «méta-étude» doit laisser entendre qu'il s'agit non pas d'un seul travail de

recherche, mais d'un très grand nombre d'études scientifiques produisant le même résultat. La méthode de l'OMS serait donc indiscutable.

Cette étude prétend par exemple que l'éducation concernant l'utilisation de préservatifs se limite trop souvent à la prévention des grossesses et des maladies sexuellement transmissibles, et qu'elle accorde trop peu de place au plaisir.

Outre la question de savoir si un préservatif, en plus de sa fonction protectrice, a vraiment un effet excitant –, ou peut-être plutôt «tue l'amour» –, il faut se demander si cette insistance sur le plaisir dans l'éducation sexuelle des enfants et des adolescents est même nécessaire et judicieuse.

Comme nous l'avions déjà mentionné dans une édition précédente: selon les standards de l'OMS, le plaisir sexuel doit être un sujet «global». Il s'agit donc que les enfants entre 0 et 4 ans soient encouragés à connaître le «plaisir» et la «satisfaction liés au toucher de son propre corps» et la «masturbation infantine précoce». L'éducation sexuelle

version OMS ne vise donc pas les objectifs initialement prévus tels que la lutte contre les abus, la thématization de la conception et la grossesse ou de la prévention contre les maladies. Non, le but visé est sans doutes surtout idéologique: un être sexuel global certifié par l'État, conforme aux règles de l'OMS. C'est contre ce funeste projet que nous nous battons. ■



OMS: du «plaisir sexuel» pour tous
les enfants de ce monde.

Sebastian Frehner,
ancien conseiller national, Riehen (BS)

¹ Cette méta-étude a été publiée sur PLOS ONE (plosone.org) le 11.02.2022, numéro de publication: 10.1371

Suite de la page 1:

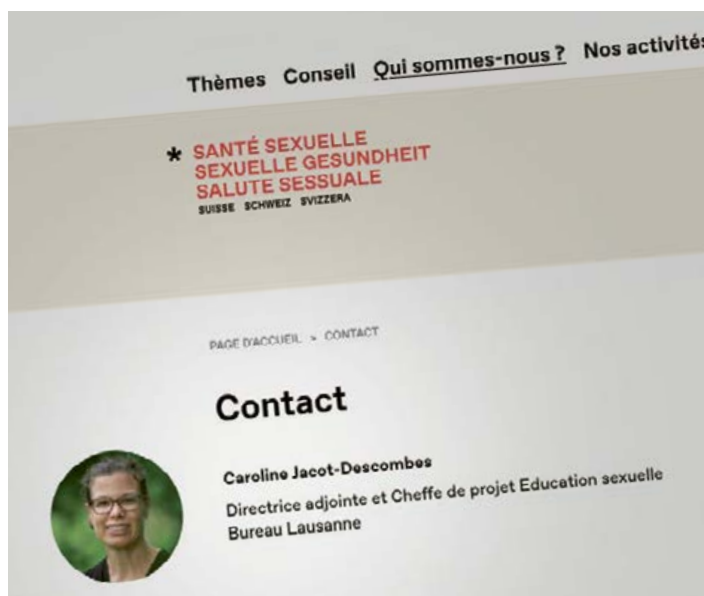
En Suisse romande, contrairement à la situation en Suisse alémanique, de nombreuses écoles dispensent déjà en continu des cours d'éducation sexuelle donnés par des «experts externes» autoproclamés envoyés par «Santé Sexuelle Suisse». Le contenu de cet enseignement nous est révélé, par exemple, par le rapport annuel 2019 de «Santé Sexuelle Suisse». On y apprend que le thème du «plaisir» occupe une place privilégiée, afin que la sexualité soit vécue de

manière jouissive, et c'est par une campagne d'information sur la masturbation que ce but est poursuivi.

Cette focalisation obsessionnelle et perverse sur le «plaisir» chez les enfants, qui sert les intérêts des milieux pédophiles, est l'élément central de l'«éducation sexuelle»³ selon l'OMS et de l'IPPF⁴. L'Office fédéral de la santé publique, sous la responsabilité du conseiller fédéral Berset, finance «Santé Sexuelle Suisse» chaque année à hauteur d'environ un million de francs prélevés sur les deniers publics. Il se rend ainsi co-responsable de l'enseignement d'une éducation sexuelle axée sur le plaisir, destinée à tous les enfants de Suisse dès l'âge de quatre ans. Avec cet enseignement, la référence n'est donc plus l'anatomie de l'être humain ou le cycle de la femme, mais la volonté d'emmener les enfants sur la voie de la masturbation et dans l'expérimentation du plaisir sexuel.

Lettre au conseiller fédéral Alain Berset

Début mars 2022, l'Association Initiative de protection a adressé au conseiller fédéral Alain Berset, en charge de l'OFSP, un courrier en lui demandant pourquoi il ne met pas enfin un terme au programme d'inspiration pédophile mené par «Santé Sexuelle Suisse» sur le thème du plaisir sexuel! Au moment de clore le présent numéro, nous n'avons encore reçu aucune réponse. ■



¹ <https://www.initiative-de-protection.ch/lettre-ouverte-prof-berger>

² «Dangers de l'éducation à la sexualité pour les enfants et les adolescents», 2018, amazon.de, amazon.fr

³ OMS: Organisation mondiale de la santé

⁴ IPPF: International Planned Parenthood Federation: <https://www.ippf.org/resource/sexual-rights-ippf-declaration>

Appel aux dons:

Association Initiative de protection
Case postale, 4142 Münchenstein
Compte postal: PC 70-80 80 80-1
IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1

Téléphone pour les parents et autres personnes concernées
qui veulent des conseils: 061 702 01 00
www.initiative-de-protection.ch, info@initiative-de-protection.ch

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / Abo: CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / Edition et rédaction: Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, Compte postal: 70-80 80 80-1 / © Association Initiative de protection / Images: p. 1/2/3/5 iStock photos; le reste: m.à.d. / Maquette: WJP Werbeagentur, 4053 Basel / Impression: Bruhin Spühler AG, Rütli.

*Nous dépendons
de votre soutien!*



OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation
à l'école maternelle
et à l'école primaire